

REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS DU 16/11/2025

Organisé par le Centre Social Cap' de Tout
SALLE POLYVALENTE DE MAZERES-LEZONS

Article 1 : Les particuliers et les associations (loi 1901) sont autorisés à exposer.

Article 2 : L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration de matériel ou accidents ainsi que sur les transactions effectuées.

Article 3 : Tous les emplacements seront attribués dans l'ordre chronologique des inscriptions et des arrivées.

Article 4 : L'attribution des emplacements relève de la seule décision de l'association organisatrice, aucune réclamation ne sera reçue.

Article 5 : En cas de désistement, l'emplacement réservé et non occupé à partir de 9h00 sera attribué à de nouvelles inscriptions. Le montant de la réservation sera acquis pour l'association organisatrice à titre de dédommagement.

Article 6 : Un emplacement correspond à 1 mètre linéaire sans table ou à 1,20 m avec table (dimension d'une table).

Article 7 : Le prix d'un emplacement est fixé à :

- 4 € le mètre linéaire sans table - 6 € l'emplacement avec table fournie - 2 € l'emplacement portant (non fourni)

Article 8 : Un chèque de 50 € vous sera demandé comme caution pour les tables et chaises que vous louerez. Celui-ci vous sera rendu lors de la restitution de la (ou les) table(s) à la fin du vide-greniers.

Article 9 : Les exposants pourront s'installer le 16/11/2025 de 6h30 à 9h00. Après avoir déchargé, les véhicules devront être garés sur le parking prévu à cet effet.

Article 10 : Ouverture au public de 9h00 à 17h00 le 16/11/2025.

Article 11 : Les exposants devront, avant de s'installer, se présenter obligatoirement auprès des organisateurs et présenter une pièce d'identité comme l'exige la législation.

Article 12 : La participation à cette manifestation exige la complète acceptation du présent règlement.

✕

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____ Code Postal _____

Ville _____ N° Immatriculation du véhicule _____

Pièce identité (CNI, passeport, ...) n° _____ délivrée à _____

Mail _____ N° de téléphone : _____

Nbre de mètre linéaire sans table : _____ x 4 € = _____

Nbre d'emplacement avec table (1m20) : _____ x 6 € = _____

Nbre d'emplacement portant (non fourni) : _____ x 2 € = _____

TOTAL : _____ €

Chèque n° _____

L'inscription sera définitive lorsque tous les documents seront en la possession du centre social (photocopie recto/verso de la pièce d'identité, règlement et bulletin d'inscription remplis et signés, chèque de caution de 50 € pour la location des tables, chèque de règlement de la location de l'emplacement).

Je soussigné(e), _____ affirme avoir pris connaissance du présent règlement et atteste sur l'honneur la non-participation à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal).

A _____, le ___/___/2025

Signature :